

Temps splendide pour cette sortie nature dans le marais doux de Saint Augustin. Environ 25 personnes étaient au rendez-vous, derrière la halle et l'église des Mathes.



Eric, notre guide, nous emmène au bout de la « passe de l'étang », à la limite entre la forêt de Saint Augustin – Les Mathes et le marais doux. A cet endroit, nous sommes quasiment au point de rencontre des trois communes de Saint Augustin, les Mathes et Etaules. Il nous explique, carte à l'appui, la géographie du marais. Un membre du groupe, Madame Herbert, de Saint Augustin, connaît très bien ces marais et complètera les explications d'Eric tout au long de cette sortie.

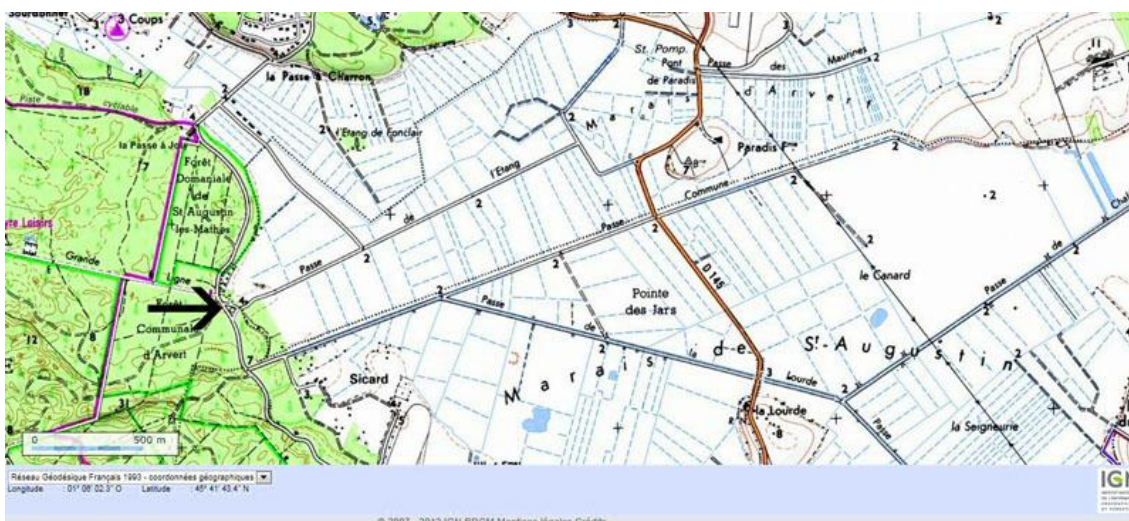


Et nous voilà partis sur la passe de l'étang.



Présentation du Marais

La superficie du marais doux de Saint Augustin est de 600 ha. Pour comparaison, la presqu'île d'Arvert compte environ 2500 ha de marais doux et autant de claires ostréicoles en activité. L'eau douce du marais provient essentiellement des eaux de pluie qu'il reçoit, et de celles qui se sont infiltrées dans le sable des dunes boisées voisines. L'eau douce du marais de St Augustin, drainée par un réseau de canaux, se déverse dans la Seudre par le canal qui longe la « passe de Chalézac » et passe sous le « pont de la mer » (départementale 14).



La vocation de ce marais est d'être une réserve d'eau douce et d'être utilisé pour l'élevage, ce qui n'est pas compatible avec la présence de parcelles dédiées à la culture d'un maïs fortement irrigué. L'eau douce est indispensable à l'ostréiculture car elle permet la croissance du phytoplancton nécessaire au développement des huîtres. Or, cette année, comme l'année dernière, le marais connaît une situation de pénurie en eau douce. Chaque été, période de reproduction des huîtres, l'alimentation en eau douce du bassin ostréicole par la Charente et, à plus forte raison, par la Seudre, devient quasi nulle en raison des prélèvements faits pour l'alimentation des villes et l'irrigation.

Le marais de Saint Augustin est bordé par la forêt domaniale et les zones de transition entre forêt et marais sont appréciées par les scientifiques pour la diversité qu'elles constituent.

Dans ce marais, 6 ha ont été achetés par la région et sont gérés par le Conservatoire du Littoral (un projet plus ambitieux de 50 ha est pour l'instant mis en sommeil). Le panneau ci-dessous décrit l'intérêt de cette zone, dont l'accès est strictement réservé aux spécialistes.

Site naturel protégé

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE POITOU-CHARENTES

Le marais de Saint Augustin - les Mathes
commune d'Étaules



Gestion des espaces naturels
La gestion environnementale cherchera à maintenir la prairie par le pâturage des bovins, à contrôler le développement de la saulaie et à restaurer le milieu aquatique (mares et fossés).
Le curage et l'installation de dispositifs permettent, durant l'été, de garder la quantité d'eau nécessaire au développement des amphibiens, des libellules et de la flore aquatique.

Faune et flore
Ces prairies de marais sont extrêmement favorables aux reptiles et aux batraciens.
La présence de la Tortue Clausule est confirmée par de nombreuses pontes sur la partie sableuse.
Au printemps, grenouilles et crapauds sortent de la forêt pour se reproduire dans les mares et les fossés.
La prairie à Iris jeune accueille également de belles populations de papillons dont le rare Culvre des Marais.

Activités socio-économiques
Agriculture
Les parcelles sont valorisées par un élevage de bovins.
La période et l'intensité du pâturage sont variables en fonction des années, quelques animaux pouvant utiliser la zone sableuse en période hivernale. Une fauche de la prairie est réalisée une fois par an ou tous les deux ans, à l'automne.
Chasse
Les parcelles sont intégrées dans le territoire de l'Association Communale de Chasse Agricole d'Étaules.
Gestion hydraulique
Les fossés périphériques sont gérés par le syndicat de marais d'Arvert.

Paysage et géologie
Cet espace est majoritairement constitué de prairies sur un sol de nature variable : l'argile d'origine marine, est, selon les zones, recouverte d'une couche de tourbe noire attestant la présence fréquente d'eau douce, ou bien de sable provenant du massif des dunes boisées des Combots d'Ansoine.
La transition entre marais tourbeux et forêt de pins sur sable compose un assemblage de milieux naturels qui confère à ce lieu un caractère paysager tout à fait original.



Protéger
Le Poitou-Charentes est une région aux espaces naturels et aux paysages diversifiés. La faune et la flore sont parfois menacées par l'habitation de nos activités, abandon ou transformation. La nature, patrimoine commun, nécessite une attention particulière.
Améliorer
En maintenant l'ensemble des usages et des exploitants à la sauvegarde de la faune et de la flore...
Gérer
Pour restaurer les milieux naturels, favoriser le rôle d'espaces animaux et végétaux, nous avons réhabilité des prairies et des activités respectueuses de notre environnement.
Faire Découvrir
Ainsi que la nature est un patrimoine qu'il est nécessaire de bien connaître pour mieux la préserver.

Merci de respecter les troupeaux et la nature, en restant sur le bord du chemin.

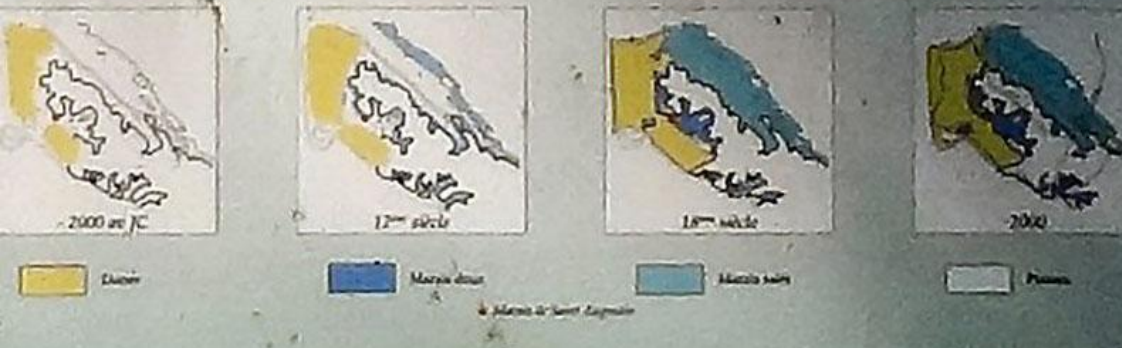
Protéger. Aménager. Gérer. Faire Découvrir

Un encart de ce panneau décrit les origines géologiques de la presqu'île d'Arvert et du marais :

Paysage et géologie

Cet espace est majoritairement constitué de prairies sur un sol de nature variable : l'argile d'origine marine est, selon les zones, recouverte d'une couche de tourbe noire attestant la présence fréquente d'eau douce, ou bien de sable provenant du massif des dunes boisées des Combots d'Ansoine.

La transition entre marais tourbeux et forêt de pins sur sable compose un assemblage de milieux naturels qui confère à ce lieu un caractère paysager tout à fait original.



2000 av. J.C. 12^{ème} siècle 16^{ème} siècle 2000

■ Dunes ■ Marais doux ■ Marais salin ■ Pins

à Marais de Saint Augustin

Le panneau mentionne aussi deux habitants emblématiques du marais : la cistude, tortue de marais, et le cuivré des marais, papillon des prairies humides et des marais. Ces deux espèces sont protégées car menacées.

Les espèces animales présentes dans ce marais

- **La cistude**, tortue de marais, espèce représentative de ces marais. Elle a les pattes palmées, est carnivore (insectes, crustacés, poissons morts), s'accouple dans l'eau et est protégée car menacée. Certaines sont équipées de balises pour des études scientifiques. La femelle peut atteindre 20 cm.



- **des amphibiens** : tritons et grenouilles.

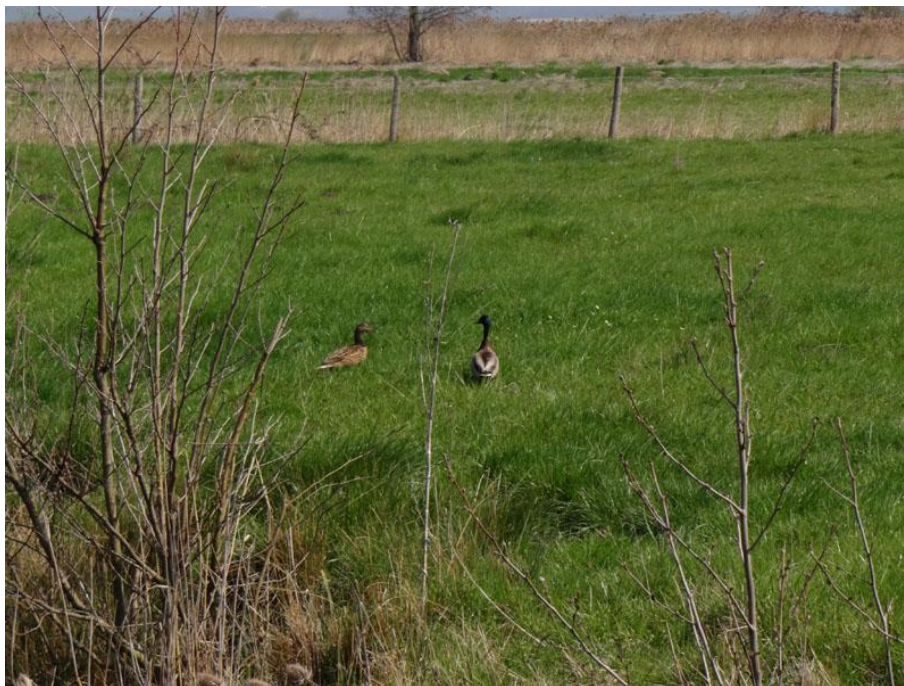
- **des rapaces** : le busard des roseaux, qui se distingue du milan noir (migrateur arrivé depuis peu et observé au cours de la sortie) par son vol avec les ailes en V, le busard Saint Martin, et le busard cendré (migrateur présent au printemps et en été).

- **des passereaux** : le phragmite des joncs, la rousserolle effarvate, la cisticole des joncs (dont on a entendu le chant), qui fréquentent les roseaux. Nous avons vu aussi, au cours de la sortie, un traquet motteux qui a accepté de poser pour les nombreux photographes,





Nous avons aussi croisé un couple de **colverts**:



- **les cigognes** (migratrices, arrivées en février) qui sont en nombre croissant (300 couples dans les marais de la région) et partagent le bol alimentaire d'habitants plus traditionnels du marais (hérons notamment). Elles ont heureusement contribué à l'extermination des écrevisses de Louisiane qui avaient colonisé le

marais, mais sont un problème pour les grenouilles.

- **des hérons cendrés** ont été vus au cours de la sortie. Celui-ci a surveillé très discrètement le passage de notre groupe en restant immobile :



- **de nombreux papillons**, difficiles à photographier, virevoltaient autour d'un prunelier en fleurs : le vulcain





l'aurore (merci à Dominique Ceylo pour cette belle photo),



le citron, le tircis et l'azuré, qu'on devine sur cette photo:



Nous avons aussi noté la présence d'abeilles charpentières. Le cuivré des marais, espèce emblématique du marais, n'a pas été vu au cours de cette sortie.

- Dans la catégorie des **insectes aquatiques**, on trouve le gerris (appelé parfois araignée d'eau) qui « marche » sur l'eau, le notonecte (punaise aquatique), et la phrygane dont la larve est appelée « porte bois ».

- Parmi **les mammifères**, le ragondin est invasif, bien que peu présent dans cette partie du marais. Il détruit les berges des fossés en y creusant son terrier. Les tétines de la femelle sont sur son dos, ce qui lui permet de transporter ses petits pendant la tétée. Cette famille comporte aussi la loutre, rare et menacée dans ces marais, et une espèce encore plus rare : la genette, très difficile à observer car nocturne.



Il arrive aussi qu'on voie, dans ce marais, des hardes de cerfs et biches venues de la forêt toute proche.

- Parmi **les poissons** présents dans les fossés, on trouve le gardon et la perche, espèce carnivore et invasive.
- **Les fléaux du marais** sont le ragondin, très présent, qui détruit les berges, l'écrevisse de Louisiane, qui a pratiquement disparu grâce à la pêche et aux cigognes, et la tortue de Floride, importée pour les animaleries, qui n'est pas encore arrivée dans notre marais.

Les espèces végétales de ce marais

Le marais est plutôt voué à l'élevage, donc à la prairie. L'iris jaune y est très présent. Il fleurira dans un mois environ



Les principaux arbres de cette zone humide sont le frêne, le saule et l'aulne. Ceux-ci ont poussé sur la berge du fossé:



Les arbres et leurs racines contribuent à la stabilité des berges, qui ont tendance à s'effondrer dès qu'ils sont supprimés :



Eric nous montre un chaton de saule :



Parmi les espèces végétales très caractéristiques de ces marais, on compte les phragmites, ou roseaux des marais :



et le carex, dont les feuilles sont très coupantes :



Sur le bord du fossé, un joli parterre de cardamines :



Nous nous séparons ravis d'avoir bénéficié d'une météo idéale pour cette ballade dans un environnement riche et magnifique.

Merci à Eric pour nous y avoir guidé au cours de cette sortie très intéressante, ainsi qu'à Madame Herbert qui nous a fait profiter de sa grande connaissance du marais de Saint Augustin.

Merci aussi à Monique, Viviane et Dominique pour leurs jolies photos.